

Monsieur Michel **Filliettaz**, son époux;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Madame

Anne-Marie

FILLIETTAZ ARDIZZI

enlevée à leur tendre affection le
2 janvier 2010.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans
l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.